

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 89 (1938)
Heft: 6

Artikel: Les genévriers
Autor: Aubert, Sam.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

89^{me} ANNÉE

JUIN 1938

N° 6

Monsieur H. Biolley va fêter ses 80 ans.

Monsieur H. BIOLLEY, ancien inspecteur cantonal des forêts du canton de Neuchâtel, fêtera, le 17 juin, le 80^{me} anniversaire de sa naissance.

Les lecteurs du « Journal forestier suisse » qui ont eu si souvent, et tout récemment encore, le plaisir de lire ses articles et de s'instruire en savourant les savants exposés de ce maître sylviculteur respecté, sont heureux de lui apporter, à cette occasion, leurs vives félicitations et l'expression de leur admiration.

La rédaction du « Journal », profondément reconnaissante du zèle avec lequel Monsieur Biolley a su souvent lui venir aimablement en aide, lui exprime ses chauds remerciements, ainsi que ses vœux les plus cordiaux pour la nouvelle année qui va débiter sous peu.

Et elle a la certitude de parler au nom du corps forestier suisse entier, en venant lui souhaiter bonne année et heureuse fête. Puisse celui-ci, de longues années encore, bénéficier de la vaste expérience et des conseils précieux de ce sylviculteur, dont la réputation s'est étendue dans le monde forestier entier.

Et puisse le jubilaire, longtemps encore, jouir de la satisfaction de voir les idées, qu'il a exprimées dans ses écrits et réalisées pratiquement, sur le traitement et l'aménagement des forêts, gagner toujours plus d'adeptes dans les sphères forestières de notre continent.

A notre cher octogénaire, bonne et heureuse nouvelle année !

Les Genévriers.

Chacun les connaît bien ces arbrisseaux au feuillage piquant, qui hantent les terrains incultes du Jura et autres lieux. On les désigne plutôt sous le nom de *genièvre*, ce qui se prononce avec plus de facilité, car en pays vaudois, par exemple, on n'aime pas les mots trop longs, et quand il n'y a pas moyen de les éviter, on escamote ou simplifie une ou deux syllabes. Quoi ! on y va par le chemin de moindre résistance. Par contre, ce terme de *genièvre* s'emploie couramment pour désigner les baies de la plante et sur-

tout la liqueur terriblement forte que l'on en prépare, dont la consommation est courante dans les pays du nord de l'Europe.

Le *genévrier commun* croît sous la forme de buissons ramassés; cependant, il lui arrive maintes fois, suivant les lieux, d'élever sa tige dans le sens de la verticale et d'acquérir ainsi une silhouette qui rappelle en petit celle du cyprès. Et les garçons de la campagne recherchent volontiers ces genévriers rectilignes pour s'en faire des manches de fouet, à la saison du gardiennage des troupeaux, car ces tiges de genévrier sont souples, élastiques et se prêtent admirablement au claquement du fouet.

Les genévriers croissent un peu partout, même en pleine forêt; mais c'est sur les terrains arides, ensoleillés qu'ils sont les plus communs. Ainsi, à la surface de ces pâturages à l'herbe dure, très peu touchée par le bétail, semés de rocailles et souvent lapidés. Les buissons de genévrier y sont nombreux, fournis, jamais très élevés; et quand il s'y ajoute le cotoneaster commun aux feuilles d'un blanc farineux, le serpolet, les hélianthèmes aux fleurs d'or, d'innombrables chardons, etc., le paysage rappelle, dans une certaine mesure, la garigue provençale. Sans doute, il y manque les lavandes, le thym, l'hyssope et bien d'autres espèces caractéristiques de cette végétation des pays méditerranéens, sur laquelle se sont penchés amoureuxment non seulement des naturalistes mais aussi des poètes.

En sol aride, à terre peu profonde, les buissons, sorbiers nains, saules, etc., abritent volontiers l'épicéa pendant son jeune âge, car en ces lieux peu hospitaliers, il a souvent de la peine à prendre pied, le terrain très séchard étant préjudiciable à ses jeunes racines. Le genévrier joue-t-il le même rôle et peut-on le ranger parmi les protecteurs des jeunes épicéas ? Je n'ai pas fait d'observations approfondies à ce sujet, mais à voir le comportement du genévrier dans le Haut-Jura, sa croissance ramassée, sa ramification touffue, on peut bien penser que de jeunes épicéas auront de la peine à se frayer un passage au travers du buisson de genévrier. Ce qui ne veut pas dire que, dans divers cas, il n'y ait des exceptions.

Mis au feu, le feuillage du genévrier dégage une fumée abondante, blanche, accompagnée d'un bruyant grésillement qui fait la joie des enfants, spectateurs intéressés devant l'holocauste. Et

pendant les courses de famille dans la zone des pâturages, que de buissons de genévriers sont sacrifiés aux feux de joie ! Tandis que les uns coupent les rameaux, les autres, les petits s'en emparent, les jettent sur le brasier en poussant des cris frénétiques, à la vue de la fumée qui s'échappe et des flammes fugitives qui crépitent en dévorant les aiguilles. La fumée du genévrier jouit de propriétés antiseptiques incontestées; elle était utilisée autrefois pour la conservation des viandes salées, suspendues dans les grandes cheminées des habitations montagnardes, s'élevant en pyramide tronquée au-dessus d'un vaste foyer. Et j'ai entendu dire, qu'à une époque reculée, en temps d'épidémie, on brûlait des rameaux de genévrier dans les maisons pour se préserver de la contagion. A en croire diverses personnalités médicales, les baies de genévrier ont toutes sortes de vertus dans les affections des voies digestives.

Maintenant, il y a genévrier et genévrier. A côté de l'espèce dite genévrier commun, nous avons le *genévrier nain*. Il se distingue, tout d'abord, par sa tige rampante, largement étalée sur le sol; puis par ses aiguilles moins piquantes et plus acuminées. Dans le Jura, on le rencontre en général, à partir de 1400 m et sur les gazons sommitaux; il forme souvent des espaliers absolument compacts, de plusieurs mètres carrés d'étendue. Dans ces conditions, peut-on le considérer comme une plante nuisible, empiétant d'une manière fâcheuse sur le pâturage ? Pas précisément, parce qu'à peu près partout où il prend pied et se développe, le pâturage est aride, l'herbe de mauvaise qualité et peu apte à l'alimentation du bétail. Dans les Alpes, c'est surtout dans la société des rhododendrons, myrtilles, etc., qu'on l'observe.

Le genévrier nain apparaît aussi dans les pays nordiques; de tous les conifères, il est le seul, en définitive, qui pénètre dans la zone arctique proprement dite; dans ces lieux peu fortunés, sa croissance est d'une lenteur extrême. Le naturaliste Kihlman parle d'un pied âgé de 544 ans et dont l'épaississement annuel n'était que de 0,15 mm. Dans les Alpes, vers 2400 m en moyenne, l'accroissement est sensiblement plus fort. Notre genévrier vit non seulement dans les montagnes du centre de l'Europe, mais aussi dans les chaînes du bassin méditerranéen et du nord africain. Entre le genévrier commun et le genévrier nain, il existe de nom-

breuses formes intermédiaires, d'où l'on conclut volontiers que le second doit être considéré comme une variété altitudinaire du type commun.

La dispersion, ainsi que la structure anatomique des feuilles du genévrier commun et du genévrier nain, ont été étudiées avec soin par de nombreux botanistes; de leurs recherches on peut déduire, avec quelque certitude, que tout ce que l'on range sous le nom de genévrier nain ne peut pas être considéré comme une unité systématique bien définie, mais que l'on a affaire à des types, d'origine différente, qui offrent dans leurs caractères extérieurs une ressemblance incontestable, autrement dit dont les caractères sont convergents. Il existerait deux types distincts de genévrier nain : 1° un type méditerranéen issu de l'espèce méditerranéenne *J. oxycedrus*, et 2° un type boréal provenant du genévrier commun. Mais ce dernier ne serait pas lui-même une véritable unité et se composerait d'abord d'individus à caractères fixes, acquis par hérédité, puis d'autres provenant de l'adaptation à l'altitude, auxquels il faudrait encore ajouter des formes rabougries issues d'un sol déficient (*pseudonana*). (D'après *Rickli* : « Ueber den Zwergwacholder », Bull. de la Soc. bot. suisse, n° 46.)

Nous avons encore, dans certains districts chauds et secs des Alpes, en Valais notamment, le genévrier *sabine*, remarquable par ses feuilles, dont les unes ont la forme de petites aiguilles, tandis que les autres sont membraneuses. C'est un arbuste aux tiges rampantes, recouvrant de vastes espaces, répandant une odeur désagréable. Les baies, le feuillage renferment des poisons très actifs.

Tant de gens, qui voyagent dans le Jura, foulent ses sommités ou ses pâturages, passent à côté du genévrier commun et du genévrier nain sans se préoccuper des différences qu'il peut y avoir entre eux. Ce sont des genièvres, et voilà tout ! Mais ils sentent, inconsciemment peut-être, la relation intime qui existe entre ce sol pierrailleux, aride et cet arbrisseau à l'aspect famélique, au toucher revêche. D'une terre sèche, toujours sèche, puisque la pierre du Jura, d'une extrême perméabilité, ne conserve pas l'eau de pluie qu'elle reçoit en abondance, peut-il sortir autre chose que des végétaux capables de résister à la constante sécheresse de la mince couche de terre qui recouvre la roche ? Et nos genévriers sont ainsi faits qu'ils la supportent aisément, grâce à

leurs feuilles de surface réduite, munies d'un épiderme très épais. Par ces moyens, ils sont aussi capables de résister à l'action desséchante des vents hivernaux.

En organisant les genévriers comme elles l'a fait, la Nature a donc agi en connaissance de cause; elle a voulu qu'ils soient aptes à habiller les lieux arides et là, comme partout dans son activité constructive, elle a œuvré selon le principe qui est le sien : la lutte de la vie contre la mort. *Sam. Aubert.*

L'évolution de la sylviculture et l'amélioration de la production ligneuse, envisagées par un praticien.¹

I. Les résultats tangibles de l'évolution de la sylviculture.

1. Introduction.

En acceptant de parler devant vous, mes chers collègues, je me suis bien rendu compte qu'il serait difficile pour un praticien, ne connaissant bien qu'un petit coin de pays, de s'exprimer devant un auditoire représentant des régions, des opinions, des tempéraments et des aspirations différentes et parfois opposées.

L'amélioration de la production ligneuse dépend surtout de la sélection; mais comme, dans le cas du traitement jardinatoire, il est impossible de parler de la sélection sans évoquer le traitement, c'est un tour d'horizon que je vous propose de faire dans le domaine de la sylviculture. Après quoi, je m'efforcerai de montrer le lien puissant qui doit unir le traitement et l'aménagement. Nous terminerons notre exposé en rappelant, d'une façon pratique, les voies et moyens permettant au sylviculteur de faire face aux tâches qui lui incombent.

L'évolution de la sylviculture... En réfléchissant au sens et à la portée de ces mots magnifiques, on est obligé de convenir qu'il ne s'agit encore que d'un modeste début. La sylviculture a derrière elle un lourd passé; mais un brillant avenir s'ouvre devant elle. Le jeune forestier, arrivé au premier contact avec la vie pratique, s'étonne à juste titre de la disproportion entre l'idée qu'il s'était faite et la réalité souvent peu engageante. Pour le forestier plus âgé, bénéficiant d'une expérience d'une certaine durée, la lenteur de l'évolution tient à des causes bien établies parmi lesquelles nous citerons seulement : le poids du passé, qui est écrasant.

La dégradation, la ruine d'un sol forestier n'ont jamais exigé beaucoup de temps, mais il en faut beaucoup plus pour le reconstituer.

¹ Exposé présenté, le 5 avril 1938, à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, au personnel forestier supérieur suisse.